

Cour municipale de la Ville de Montréal

AVIS AUX AVOCATS

Modification à la prise de rendez-vous pour les visio parloirs

Afin d'offrir une plus grande accessibilité aux avocats, les horaires de rendez-vous pour rencontrer un défendeur détenu dans un centre opérationnel sont modifiés. Les avocats peuvent maintenant choisir une plage de rendez-vous entre 8h00 et 16h00, quel que soit le tribunal où le défendeur doit comparaître, soit à la Cour du Québec ou à la **cour municipale de la Ville de Montréal**.

Il est **obligatoire de prendre un rendez-vous à partir de l'application web** afin de permettre aux agents du SPVM de planifier le déplacement du détenu au centre opérationnel vers le parloir.

Pour prendre un rendez-vous, utilisez le lien ci-dessous :

<https://services.montreal.ca/reservation-visio-parloir>

Au moment de la prise de rendez-vous, le numéro de membre du Barreau est dorénavant obligatoire. Au champ « Mode de communication », vous devez indiquer si le rendez-vous doit se faire par visio ou par téléphone.



Chef-lieu
775, rue Gosford
Montréal (Québec)
H2Y 3B9

Service: CO Est | Heure: 21-05-2021 10:10 | Détails de l'avocat: Notre heure: 0539 American Toronto

< Retour

Veuillez confirmer les détails

Vous êtes connecté sous lise

Déconnexion

Numéro de membre du Barreau: * ←

Numéro de membre du Barreau

Nom et prénom du détenu: *

Nom et prénom du détenu

Méthode de communication: * ←

Visio-parloir

CO Est

Date: 21-05-2021

Départ à: 10:10

Visio-parloir: Vidéoparlor C - Cour municipale

Pouvez-vous nous envoyer des promotions et des informations?

Réserver

Projet de données personnelles

Pour toute question au sujet du présent communiqué, veuillez vous adresser, par courriel à :

➤ sam.courmunicipale@montreal.ca

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

M^e Marie-France Bissonnette
Greffière de la cour municipale de la Ville de Montréal
Service des affaires juridiques

Le 25 mai 2021